

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu tenue mardi le 13 juin 2023, à 19 h 30, au lieu ordinaire des assemblées.

Sont présents:

Mesdames les conseillères : **Jade Choinière-Pinard**

Messieurs les conseillers : **Éric Lachance**  
**Alexandre Desrochers**  
**Bruno Paquette**  
**Alain Gaucher**

Est absente (absence motivée)

Madame la conseillère : **Laurence Hamel**

formant le Conseil quorum sous la présidence du maire Sylvain Raymond.

La greffière-trésorière et directrice générale, madame Audrée Pelchat, est également présente.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**308-06-23**

Il est proposé par madame Jade Choinière-Pinard, appuyée par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point Divers ouvert.

**Adoptée**

**2. Tirage des envolées en montgolfières**

Le tirage de huit envolées en montgolfières pour deux personnes est fait.  
Les gagnants sont :

- Martin Desrochers
- Gilles Tardif
- Sylvie Hamel
- Sophie St-Hilaire
- Patrick Khoury
- Marie-Pier Parent

- Bruno Paquette
- Laurence Hamel

### **3. Approbation du procès-verbal de mois de mai 2023**

#### **309-06-23**

Après avoir pris connaissance du procès-verbal du mois de mai 2023 et l'avoir trouvé conforme, il est proposé par madame Jade Choinière-Pinard, appuyée par monsieur Bruno Paquette et résolu unanimement par les conseillers présents que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**Adoptée**

### **4. Déclaration d'intérêts**

### **5. Correspondance**

#### **A. Octroi de contrat à ALTE pour l'accompagnement pour la demande de subvention à Hydro-Québec pour l'analyse de l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux**

#### **310-06-23**

Il est proposé par monsieur Alain Gaucher appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers présents d'octroyer un contrat à ALTE pour l'accompagnement pour la demande de subvention auprès d'Hydro-Québec visant l'analyse de l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux. Le contrat comprend une banque d'heures de dix (10) heures à cent-vingt-cinq dollars de l'heure (125\$/h), pour un total de mille deux cent cinquante (1250\$), plus taxes.

**Adoptée**

#### **B. Implantation du service 3-1-1**

#### **311-06-23**

Il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyé par madame Jade Choinière-Pinard, et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Audrey Pelchat, à signer les documents d'approbation en lien avec le service 311.

**Adoptée**

## 6. **Approbation des dépenses du mois de juin 2023**

### **312-06-23**

Il est proposé par monsieur Alexandre Desrochers, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers présents que les comptes, factures et salaires soient approuvés et payés, pour un montant total de **280 758,86\$** tel qu'il appert à l'annexe A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**Adoptée**

Je, soussignée, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter les dépenses approuvées et payées, telles que décrites précédemment.

---

Audrée Pelchat  
Greffière-trésorière

## 7. **Demande de dérogation mineure no 2023-04**

### **313-06-23**

<b>ATTENDU QUE</b>	la demande de dérogation mineure concerne la subdivision du lot 4 540 422 en deux lots;
<b>ATTENDU QUE</b>	les nouveaux lots créés auront une façade de 57.88 m, une profondeur de 23.32 m et une superficie de 1349.8 m <sup>2</sup> ;
<b>ATTENDU QUE</b>	l'article 36 du règlement de zonage exige une façade de 50 m, une profondeur de 60 m et une superficie de 3000 m <sup>2</sup> ;
<b>ATTENDU QUE</b>	la profondeur du lot bénéficie de droits acquis
<b>ATTENDU QUE</b>	les lots créés auront la même superficie que la moyenne de la superficie des lots avoisinants;
<b>CONSIDÉRANT</b>	le Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles, tel que modifié par l'entrée en vigueur du Régime transitoire en mars 2022;
<b>ATTENDU QUE</b>	ce règlement amendé modifie la définition de ce qui est considéré comme un lot à proximité d'un milieu hydrique;

**ATTENDU QUE** l'application du RAMHHS fait en sorte que le terrain se situe dans une zone de contrainte et devrait avoir une superficie minimale de 4000 m<sup>2</sup>;

**ATTENDU QUE** la loi sur l'aménagement et l'urbanisme a été modifiée pour interdire les dérogations mineures dans les zones de contraintes naturelles;

Il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyé par monsieur Bruno Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de dérogation mineure telle que présentée.

**8. Octroi de contrat à Construction Techroc inc pour le pavage de la chaussée de la 47<sup>ième</sup> Avenue et de la 3<sup>ième</sup> Rue**

**314-06-23**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire procéder au pavage de la 47<sup>ième</sup> Avenue et de la 3<sup>ième</sup> Rue,

**ATTENDU QU'** un appel d'offre a été fait en bonne et due forme;

**ATTENDU QUE** Techroc inc était le plus bas soumissionnaire conforme;

Il est proposé par monsieur Éric Lachance, appuyé par monsieur Alain Gaucher, et résolu unanimement par les conseillers présents, d'octroyer le contrat à Construction Techroc inc pour le pavage de la 47<sup>ième</sup> Avenue et de la 3<sup>ième</sup> Rue, pour un montant de quatre-vingt-dix-huit mille quatre-vingt-dix dollars et quatre-vingt-un (98 090.81\$), taxes incluses.

**9. Octroi de contrat à Tetra tech QI pour la surveillance des travaux de pavage de la 47<sup>ième</sup> Avenue et de la 3<sup>ième</sup> Rue**

**315-06-23**

Il est proposé par monsieur Bruno Paquette, appuyé par madame Jade Choinière-Pinard, et résolu unanimement par les conseillers présents d'octroyer le contrat à Tetra tech QI pour la surveillance des travaux de pavage de la 47<sup>ième</sup> Avenue et de la 3<sup>ième</sup> Rue, pour un montant de neuf mille cinq cent dollars (9 500\$), excluant les taxes.

**Adoptée**

## **10. Octroi de contrat à Labo Montérégie**

### **316-06-23**

Il est proposé par monsieur Alain Gaucher, appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un contrat à Labo Montérégie pour le contrôle qualité des matériaux du chantier de pavage de la 47<sup>ème</sup> Avenue et de la 3<sup>ème</sup> Rue, pour un montant de quatre mille six cent quatre-vingt dollars (4 680\$), excluant les taxes.

**Adoptée**

## **11. Dépôt des Rapports d'audit de conformité sur la transmission des rapports financiers**

### **317-06-23**

**CONSIDÉRANT QU'** un audit de conformité sur la transmission des rapports financiers a été réalisé en 2023 par la Commission municipale du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu a reçu la version définitive des rapports d'audit le 8 mai 2023 dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 86.8 de la loi sur la commission municipale exige que tout rapport de la Commission reçu par une communauté métropolitaine ou par une municipalité en application de l'article 86.7 est déposé à la première séance de son conseil qui suit cette réception;

**PAR CONSÉQUENT,** sur proposition de madame Jade Choinière-Pinard, appuyé par monsieur Bruno Paquette et avec accord unanime des conseillers présents le rapport de conformité sur la transmission des rapports financiers est déposé en séance du conseil municipal.

**Adoptée**

## **12. Dépôt du rapport du maire (Faits saillants 2022)**

Conformément aux dispositions à l'article 105.2.2 de la loi 122, Monsieur Sylvain Raymond, dépose et fait la lecture du rapport du maire sur les faits saillants de 2022.

### **13. Achat d'un tracteur Massey Ferguson modèle 7S.155**

#### **318-06-23**

- ATTENDU QUE** le tracteur New Holland doit être remplacé;
- ATTENDU QU'** un appel d'offre de service a été faite en bonne et due forme;
- ATTENDU QUE** deux concessionnaires ont soumissionné pour fournir le tracteur demandé;
- Attendu que** Équipements Guillet est le soumissionnaire conforme le plus bas;

Il est proposé par monsieur Bruno Paquette appuyé par monsieur Alexandre Desrochers et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser l'achat par crédit-bail du tracteur Massey Ferguson modèle 7S.155 auprès d'Équipements Guillet. Le tracteur est vendu au prix de deux cent quinze mille dollars (215 000\$) pour un financement à 6.49%, portant le total financé à deux cent cinquante-deux mille huit cent soixante-douze dollars et quarante (252 872,40\$); réparti en soixante paiements mensuels de quatre mille deux cent quatorze dollars et cinquante-quatre (4 214,54\$).

**Adoptée**

### **14. Vente du tracteur New Holland**

#### **319-06-23**

- ATTENDU QUE** le tracteur New Holland doit être remplacé;
- ATTENDU QU'** il a tout de même une certaine valeur de revente;
- ATTENDU QU'** un appel d'offre de service a été faite en bonne et due forme;
- ATTENDU QUE** deux concessionnaires ont soumissionné pour racheter le tracteur;
- ATTENDU QUE** Équipements Guillet offre quarante mille dollars (40 000\$) pour le rachat du tracteur New Holland;
- CONSIDÉRANT QUE** ce prix est raisonnable

Il est proposé par monsieur Bruno Paquette appuyé par monsieur Éric Lachance et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser la vente du tracteur New Holland à Équipements Guillet pour un montant de quarante mille dollars (40 000\$).

**Adoptée**

## **15. Achat d'un ensemble à déneigement**

### **320-06-23**

Il est proposé par madame Jade Choinière-Pinard, appuyé par monsieur Bruno Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un ensemble de déneigement pour le tracteur Massey Ferguson auprès d'Équipements Gilles Beauchemin pour un montant de trente-neuf mille huit cent dollars (39 800\$), excluant les taxes, incluant l'installation.

**Adoptée**

## **16. Félicitations aux finissants**

Il est proposé par monsieur Bruno Paquette, appuyé par madame Jade Choinière-Pinard et résolu unanimement par les conseillers présents de présenter la motion de félicitations suivante :

La réussite scolaire des jeunes est un enjeu important pour le Québec, mais aussi pour notre communauté. C'est pourquoi le Conseil municipal tient à féliciter tous les finissants et toutes les finissantes qui terminent leur primaire ou leur secondaire cette année. Les efforts constants tout au long de leur parcours académique leur ont assuré la réussite que nous soulignons aujourd'hui.

**Adoptée**

## **17. Nouvelles**

Le don d'arbres a eu lieu le 20 mai. Mille arbres ont été distribués. Six arbres ont fait l'objet d'un tirage. Il y a eu aussi échange de vivaces. Il a été constaté qu'il y avait une grande demande pour les arbres fruitiers.

Arbres Évolution viendra planter des arbres à l'automne.

Des panneaux ont été installés au belvédère de la Montée Breault.

Le programme Carbone Scol'Ère a été apprécié et a eu des retombées positives.

La coop de santé a une physiothérapeute présente les lundis. Mais est à la recherche d'une IPS ou d'un médecin supplémentaire.

Il y a eu les activités de la fête des pères et de la fête des mères à Terre à boire et au Vignoble. Ceci a permis de faire connaître ces endroits à la population, et a été grandement apprécié.

Il y aura inauguration de la nouvelle borne sèche devant le garage municipal jeudi le 15 juin à 14h00.

### **18. Période de questions**

Plusieurs questions sont posées.

### **19. Levée de la séance**

#### **321-06-23**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Alexandre Desrochers appuyé par monsieur Alain Gaucher et résolu unanimement que la séance soit levée.

**Adoptée**

**Il est 21h14**

\_\_\_\_\_  
AUDRÉE PELCHAT  
Greffière-trésorière et  
Directrice générale

\_\_\_\_\_  
SYLVAIN RAYMOND  
Maire

Je, Sylvain Raymond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.